

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22037377

Reçu par le Greffe du Tribunal
de l'entreprise de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le 11/03/2022
à la réception

Greffier

N° d'entreprise : **0443 840 524**

Nom

(en entier) : **"CONSTRUCTIONS METALLIQUES MAURICE PIERLOT"**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Renuamont 39 - 6680 Sainte-Ode**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 25 mai 2018, il a été décidé à l'unanimité des voix les décisions suivantes :

1. L'assemblée accepte de renouveler les mandats des administrateurs pour une durée de 6 ans à dater d'aujourd'hui.

- Monsieur Maurice PIERLOT en tant qu'administrateur
 - Madame Agnès GENIN en tant qu'administratrice
 - Monsieur Frédéric PIERLOT en tant qu'administrateur
 - Madame Véronique PIERLOT en tant qu'administratrice
 - Monsieur Daniel PRESER en tant qu'administrateur
- Leur mandat prendra fin à l'AGO du mois de juin 2024.

2. L'assemblée accepte la démission de Maurice Pierlot de son mandat d'administrateur délégué et le remplace par Frédéric Pierlot pour une durée de 6 ans à dater d'aujourd'hui.

Pour autant que de besoins, l'assemblée entérine toutes les décisions prises par ces administrateurs et administrateur délégué.

3. Les mandats seront exercés à titre gratuit.

Fait à Renuamont, le 25 mai 2018

PIERLOT Frédéric
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).